

CHAPITRE XIX.—TRAVAIL ET SALAIRES.*

PARTIE I.—TRAVAIL.

Sections 1.—Occupations de la population.

Les occupations des habitants d'un pays, à une époque donnée, sont déterminés notamment par la nature des ressources et par l'état du développement de ces dernières. Les principales caractéristiques du Canada sont sa vaste étendue, ses immenses ressources naturelles et leur développement relativement minime, attendu que l'on n'est bien fixé actuellement que sur les ressources des régions méridionales. Les régions qui ont été mises en valeur forment quatre secteurs économiques ayant chacun ses caractéristiques distinctes: (1) les Provinces Maritimes, où les terres agricoles, les forêts, les mines et les pêcheries sont les ressources naturelles les plus importantes; (2) les provinces d'Ontario et de Québec, riches en terrains agricoles, en forêts, en gisements miniers et en immenses réserves de forces hydrauliques pour les industries manufacturières; (3) les Provinces des Prairies, où les terres agricoles constituent la principale ressource naturelle, sauf l'Alberta qui est dotée de vastes gisements de charbon; (4) la Colombie Britannique, riche en pêcheries, forêts et mines et où l'agriculture ne joue qu'un rôle secondaire. Pour ce qui est du pays dans son ensemble, il n'y a aucun doute que ses vastes superficies de terre arable et fertile en constituent la principale ressource naturelle, mais pris région par région, il y a d'autres ressources qui prédominent dans chacune de celles-ci et qui sont les facteurs déterminants des occupations principales des habitants.

Au Canada, comme d'ailleurs dans tous les jeunes pays, la population active, dans le sens le plus large du terme, forme une proportion plus élevée au total de la population que dans les civilisations plus anciennes où se trouvent accumulées plus de richesses réalisées. En plus des travailleurs nés au pays, le Canada a ouvert ses portes à un grand nombre de jeunes étrangers des deux sexes, qui n'ont d'autre chose à vendre que leurs services personnels et qui sont venus au pays afin de trouver un meilleur débouché à leur énergie.†

Pour les besoins du recensement, un emploi rémunéré est celui qui fait gagner à la personne qui l'occupe de l'argent ou l'équivalent de l'argent ou par lequel cette personne aide à la production de denrées vendables. Les enfants travaillant à domicile et les femmes accomplissant du travail dans leur propre foyer sans salaire et qui n'ont pas d'autre emploi, ne sont pas comptés parmi les employés rémunérés. Une personne qui se trouvait sans emploi à l'époque du recensement était comptée comme remplissant son emploi accoutumé ou le dernier qu'elle occupait régulièrement.

Les personnes occupant des emplois rémunérés, telles que définies ci-dessus, et recensées en 1931 paraissent aux tableaux suivants sous deux classifications différentes, soit par emplois dans le tableau 1, soit par industries dans le tableau 2. Les différences entre ces classifications sont expliquées dans les introductions aux tableaux.

Population active du Canada en 1931.—Sur une population de 8,159,059 habitants âgés de dix ans et plus, y compris 3,668 dont l'âge est inconnu, se répartissant en 1931 parmi les neuf provinces, la population active compte 3,927,591 âmes ou 48·1 p.c. du total, contre 3,173,169 ou 47·5 p.c. en 1921, 2,723,634 ou 49·4 p.c. en 1911; 43·9 p.c. en 1901 et 44·5 p.c. en 1891.

*Les sections et sous-sections de ce chapitre, à l'exception des sections 1, 3 et 7 et de la sous-section 3 de la section 9, toutes de la Partie I, ont été révisées par ou sous la direction de W. M. Dickson, sous-ministre, ministère du Travail, Ottawa. L'information contenue dans la section 3, Partie I, a été obtenue des ministères provinciaux du Travail ou des Offices du Travail, et les données de la section 7, Partie I ont été révisées par le Président des Commissions de Compensation de chaque province. Les autres sections ont été préparées au Bureau fédéral de la Statistique.

† Pour la classification de la population selon le sexe, voir pp. 114-116 et pour la classification selon l'âge pp. 120-122.